

Niveau #3 – Se qualifier en GPSE ou PC

Conditions et processus de candidature

Un coaching personnalisé et individuel pour atteindre les plus hauts standards de compétences en évaluation !

Le niveau #3 est un programme de coaching personnalisé et individualisé proposé par Cerise+SPTF pour les personnes souhaitant devenir **auditeurs qualifiés**.

Être auditeur qualifié, c'est également rejoindre le **Réseau des Professionnels de la GPSE**, une communauté d'experts animée par Cerise+SPTF, qui accompagne les institutions financières (IF) dans leur agenda et leur stratégie GPSE et de protection des clients.

En tant que consultant qualifié et « Pro de la GPSE », des parties prenantes telles que des investisseurs ou des IF peuvent vous contacter pour réaliser des évaluations accompagnées, des validations par des tiers, accompagner une IF dans son cheminement vers une Certification, ou réaliser des formations.

L'accès au programme de qualification est soumis à un **processus de sélection** au cours duquel le profil du candidat et ses projets professionnels pour réaliser des audits seront évalués.



Public cible

Le programme « #3- Se qualifier » est exclusivement réservé à :

- ◇ **Des consultants** disponibles pour réaliser des évaluations externes et accompagner les institutions financières directement sur le terrain
- ◇ **Les gestionnaires de fonds d'investissement à impact** qui sont en charge d'intégrer la GPSE ou la PC dans la sélection et le suivi de leurs partenaires
- ◇ **Des gestionnaires de réseaux nationaux, régionaux et internationaux** qui accompagnent leurs membres dans la réalisation d'audits GPSE ou PC et l'amélioration des pratiques
- ◇ Des salariés et membres de comités **d'agences de notation** ou **d'organismes d'assistance technique**.

Cerise+SPTF qualifie un maximum de 2 personnes par organisation, et ne qualifie pas les salariés des IF.



Processus pour postuler

Les candidats intéressés à suivre ce programme devront avoir validé le cours « #2 – Se former » dans le même parcours d'apprentissage (ex : valider le niveau #2 en PC pour ensuite postuler au #3 – Se qualifier en PC) et soumettre une candidature au comité de sélection Cerise+SPTF : training@spi-online.org

La candidature doit inclure les informations suivantes :

- » Votre Certificat de Formation « #2 – Se former » dans le même parcours d'apprentissage
- » Une lettre de candidature exprimant votre intérêt pour ce programme, votre expérience dans le secteur de l'inclusion financière et/ou dans les

évaluations GPSE ou PC, comment vous comptez utiliser cette qualification et l'IF potentielle que vous avez identifié pour réaliser l'évaluation proprement dite, avec des estimations de date pour votre mission d'audit.

- » Un CV, comprenant en particulier les langues dans lesquelles vous pouvez travailler, où vous êtes basé et quelles sont vos zones géographiques d'intervention.



Veillez noter que le programme « #3 – Se Qualifier » implique **un cas réel et sur le terrain d'audit GPSE ou d'évaluation PC**. Vous devez ainsi avoir déjà identifié un client/bénéficiaire (une IF) avant de postuler, et avoir une estimation du moment où la visite sur place pourrait avoir lieu. Vous devez également sécuriser formellement votre mission (contrat signé) avant de démarrer le programme.



Vos avantages et devoirs

En tant qu'auditeur qualifié, vous rejoindrez le pool d'experts « les Pros de la GPSE » animé par Cerise+SPTF. Vous bénéficierez ainsi de ressources exclusives, d'une visibilité sur notre [site internet](#) et d'un accès privilégié aux missions de conseil.

En retour, les Pros de la GPSE doivent s'impliquer activement dans le réseau et mener des activités régulières de PC ou GPSE ; vos tâches incluent, sans s'y limiter, assister aux webinaires et sessions de formation, vous tenir informé grâce aux newsletters, mettre à jour vos connaissances avec les ressources fournies par Cerise+SPTF, répondre aux enquêtes annuelles Cerise+SPTF, etc...

Si vous n'avez pas encore découvert nos cours #1 et #2 sur la GPSE et la PC, inscrivez-vous dès maintenant sur notre [plateforme e-learning](#) !

Que se passe-t-il si je travaille pour une institution financière ?

Que se passe-t-il si je ne suis pas sélectionné pour la qualification ?

- ❗ Si vous avez réussi le niveau 2 en Protection des Clients ou GPSE, vous possédez déjà les compétences et les connaissances nécessaires et êtes entièrement équipé pour mener des audits et développer des plans d'action rigoureux et de qualité.
- ❗ N'oubliez pas que **SPI Online est un outil gratuit et public** que tout le monde peut utiliser !

Que se passe-t-il si je suis déjà qualifié en GPSE et que je souhaite me qualifier en PC ou vice versa ?

- ❗ Chaque programme de qualification est distinct et vous devez suivre l'ensemble du parcours d'apprentissage (#1, #2 et #3) pour obtenir votre deuxième qualification. Veuillez noter que nous offrons une réduction de 40 % sur le numéro 3 à ceux qui sont déjà qualifiés.